Des ressources pour l'évaluation
Des repères pour l'action

Étude préalable réalisée avec l'appui du F3E
pour l'Association CHAMBERY OUAHIGOUYA

Synthèse du rapport final – 277Ep

Étude préalable à la mise en place d'un programme de coopération culturelle décentralisée entre les villes de Ouahigouya et de Chambéry

Date : février 2009

Auteurs : Francisco d'Almeida, Baptiste Fuchs, Vincent Koala

Bureau d'étude

culture et développement
9, rue de la Poste – 38000 Grenoble
Tél : +33 (0) 4 76 46 80 29
Email : nord-sud@culture-developpement.asso.fr
Web : www.culture-developpement.asso.fr

Fonds pour la promotion des Etudes préalables, des Etudes transversales et des Evaluations
F3E • 32, rue Le Peletier 75009 Paris, France • T 33 (0)1 44 83 03 55 • F 33 (0)1 44 83 03 25 • f3e@f3e.asso.fr • www.f3e.asso.fr
Association loi 1901 • Organisme de formation professionnelle n° 1 175 33 664 75 depuis le 30 06 2000 • N° Siret : 410050678 00029 • Code APE : 913 E

I. Les termes de référence

Engagées depuis 1991 par un accord de coopération décentralisée, les villes de Chambéry et de Ouahigouya sont parvenues à asseoir une dynamique de dialogue et d'échange. Après dix-sept années, cette coopération, qui associe les élus, les services municipaux mais aussi les acteurs de la société civile et les populations de chacune des deux communes, a permis la réalisation de nombreuses actions dans les domaines du développement urbain, de la coopération hospitalière, du développement économique, de la lutte contre la pauvreté, ou encore du dialogue interculturel.

Particulièrement active sur cette dernière thématique, la coopération entre les deux villes a permis en 1996 la création du festival Lafi Bala à Chambéry, manifestation culturelle destinée, dans une logique d'ouverture et de connaissance de l'autre, à montrer aux Chambériens les différentes facettes des cultures burkinabè, notamment à travers les arts du spectacle. L'expérience du festival Lafi Bala – d'abord pensé comme un outil de communication, de sensibilisation et d'éducation au développement – a révélé le potentiel culturel du Burkina Faso et de la région de Ouahigouya, et a engendré le souhait d'évaluer le poids économique de ce potentiel. Dès lors, il est devenu pertinent de réfléchir à la manière de traiter la composante culturelle au sein du projet de coopération. Si la culture peut être mise au service de l'animation et de la sensibilisation, on peut également s'interroger sur le rôle qu'elle peut jouer dans une stratégie de développement économique local.

Par ailleurs, il est à noter que, comme les autres municipalités burkinabè, la Ville de Ouahigouya se trouve confrontée au défi de la décentralisation, celui de s'adapter et de s'organiser pour assumer de nouvelles missions, parmi lesquelles l'administration culturelle de son territoire, ce qui rend plus nécessaire encore une réflexion sur la mise en place d'une politique culturelle locale.

Pour toutes ces raisons, les villes de Chambéry et de Ouahigouya envisagent de mettre en œuvre un programme de coopération culturelle décentralisée qui aurait pour but d'appuyer les acteurs de Ouahigouya et de sa région – collectivités locales et opérateurs privés – dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique locale de développement culturel. Cet objectif se déclinerait en trois points : l'accompagnement des acteurs culturels de Ouahigouya et la valorisation économique de leurs activités ; l'accompagnement des projets de création et d'échanges artistiques Nord-Sud et Sud-Sud ; l'appui à la promotion, à la diffusion et à la circulation des artistes burkinabè en Europe. Afin de vérifier cette hypothèse de travail et de réfléchir à ses contours et à ses axes structurants, les deux municipalités ont demandé à l'association Culture et développement de réaliser une étude préalable dont le présent document constitue le rapport final.

II. La problématique

Pour la Commune de Ouahigouya, qui doit faire face à tous les défis du développement d'un bassin de vie dont les principales activités économiques sont liées à l'agriculture, au maraîchage, à l'élevage et au commerce, il est essentiel que la mise en place d'une politique culturelle ne se fasse pas au détriment des autres priorités

d'intervention liées aux impératifs de développement économique. Par conséquent, cette politique culturelle devra nécessairement permettre de valoriser le potentiel économique d'ordre culturel (musique, danse, théâtre, arts plastiques, artisanat) pour générer emplois et revenus au plan local. Et cette valorisation économique des atouts culturels ne pourra se faire qu'à travers une approche transversale articulant la culture avec l'économie, l'éducation et le tourisme.

L'enjeu de cette étude est donc d'abord d'évaluer le potentiel culturel existant à Ouahigouya, ensuite de vérifier la capacité des filières culturelles à produire des richesses et des emplois, et enfin de formuler des propositions pour capter et amplifier les flux économiques générés par ces filières et les canaliser de façon à les mettre au service du développement local. Après quoi, il conviendra de déterminer les axes autour desquels la Coopération Chambéry - Ouahigouya pourrait jouer un rôle structurant et efficace.

Il convient de définir ce que nous entendons ici par « culture ». Au-delà des arts et de l'artisanat, la culture désigne cette dimension de la vie sociale au sein de laquelle se construisent et se transforment les représentations qu'une société donnée se fait d'elle-même et du monde qui l'entoure. Les croyances, les modes de vie, les coutumes, les savoir-faire, les arts, l'artisanat, la connaissance, les modes de transmission sont autant de segments de culture à travers lesquels une société façonne son identité et son imaginaire collectif. Par conséquent, notre étude ne s'intéresse pas seulement aux arts et à la création mais à l'ensemble du patrimoine culturel de Ouahigouya, qu'il soit historique, matériel ou immatériel, ainsi qu'à l'économie créative locale.

Qu'est-ce qui fait la spécificité de Ouahigouya et du Yatenga ? Quelles sont les activités à caractère culturel les plus importantes à Ouahigouya et dans sa région ? Quels sont les différents métiers qui existent autour de ces activités ? Comment ces acteurs sont-ils structurés et organisés ? Quels sont leurs besoins et les difficultés qu'ils rencontrent ? Quelle est la contribution de ces activités à l'économie locale ? Quelles passerelles existent entre le domaine de la culture et le monde de l'éducation ? Outre le secteur de la culture, quelles sont les principales activités économiques de la région ? Quel est le niveau du tourisme à Ouahigouya et quel est son impact sur l'économie ?

Ces questionnements ont sous-tendu l'investigation menée dans le cadre de cette étude. À partir des éléments de réponse identifiés et de leur analyse, il s'agit d'élaborer des stratégies pour mettre en valeur les atouts et les potentialités identifiés et d'apporter des réponses aux besoins et aux insuffisances constatés. Ces stratégies devront trouver leur complémentarité dans le cadre d'une politique transversale cohérente. Une fois formulée, cette politique devra être traduite en programmes d'actions et donner naissance à des outils de mise en œuvre des dits programmes.

III. Synthèse des constats

A. Mutations démographiques, sociologiques et culturelles

Les changements démographiques qui sont à l'œuvre à Ouahigouya et dans le Yatenga (croissance démographique, rajeunissement de la population, urbanisation) ont des répercussions sociologiques et culturelles importantes. La situation actuelle du secteur de la culture combine des pratiques culturelles héritées de la vie rurale traditionnelle et des pratiques nouvelles liées à l'urbanisation et aux mutations qui l'accompagnent.

Cette juxtaposition donne naissance à de nouvelles dynamiques culturelles. On assiste notamment à la semi - professionnalisation des activités liées aux loisirs des jeunes (soirées, concerts, clubs vidéos, spectacles de danse…) qui, faute d'un environnement structuré et de dispositifs d'accompagnement, peinent à sortir de la précarité et de l'informel.

B. L'émergence d'une économie de la culture : un processus à accompagner

Loin d'être organisée en filières structurées, un embryon d'économie de la culture est en train d'apparaître, encore fortement marquée par son caractère informel. De nouvelles pratiques voient le jour, qui donnent naissance à de nouveaux métiers et à de nouvelles activités économiques. Les acteurs du secteur privé et de la société civile font preuve de dynamisme et d'innovation pour s'adapter aux contraintes et tirer profit des nouvelles opportunités. Les troupes de jeunes danseurs qui vivent de l'autoproduction de spectacles (telles Nandjelet ou Badema), les boutiques de vente de supports audiovisuels, de location ou de réparation de matériel audiovisuel (comme le semi-grossiste « le Roi » et son magasin « Sono Nord – l'Univers de l'audio-visuel »), la production et la vente de produits artisanaux, la timide émergence d'une offre touristique, constituent autant d'initiatives nouvelles qui méritent d'être accompagnées.

Mais les difficultés rencontrées sont nombreuses. La faiblesse du marché local et la prédominance de l'informel limitent le développement de ces initiatives. Les besoins en formation professionnelle et en infrastructures n'ont pas encore trouvé de réponse.

Il est donc essentiel de réfléchir à la manière dont les pouvoirs publics (autorités territoriales, services déconcentrés, services centraux des ministères) et leurs partenaires (opérateurs culturels privés, associations locales, acteurs de la coopération internationale) peuvent accompagner le processus qui est en route. Cette stratégie devra prendre en compte les contraintes mais aussi les atouts repérés. La position géostratégique de la ville de Ouahigouya et les avantages qu'elle en retire, la richesse du patrimoine culturel et historique et le dynamisme de la société civile constituent un potentiel fort à mobiliser dans le cadre d'une approche transversale et multisectorielle cohérente.

IV. Les enjeux à prendre en compte

A. La culture, une composante identitaire à mettre en valeur

Comme nous l'avons souligné, la culture, c'est d'abord la dimension par laquelle une société fabrique les représentations qu'elle se fait d'elle-même et du monde qui l'entoure, ainsi que son identité. La culture est donc une composante identitaire centrale, autour de laquelle se construisent les modes d'organisation sociale et politique, les systèmes économiques, les pratiques sociologiques, les croyances… Par conséquent, toute approche visant à élaborer une stratégie de développement doit impérativement la prendre en compte. L'action conduite avec succès par Bernard Lédéa Ouédraogo à partir des groupements « naam » le confirme.

Non seulement il importe de prendre en considération la culture, mais il convient aussi de la préserver et de la mettre en valeur. Dans le contexte international actuel, caractérisé par la prédominance de l'économie de marché et par une demande de biens culturels de qualité, les pays qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour protéger leurs expressions culturelles sont potentiellement menacés par les deux dangers que sont la marginalisation et l'uniformisation culturelles. Ils voient ainsi leurs cultures s'effriter et céder la place aux biens et services culturels produits et vendus à bas prix par les grandes multinationales culturelles. C'est par exemple ce qui est déjà en train de se produire à Ouahigouya dans le secteur de l'audiovisuel avec la prolifération des vidéos clubs. Il apparaît donc essentiel d'accompagner ces pays dans la mise en place d'un environnement favorable au développement et à l'épanouissement de leurs propres expressions culturelles.

B. La culture, un levier pour le développement local

La culture, c'est aussi un ensemble d'activités économiques qui, au même titre que les autres secteurs, participe du processus de développement économique d'un territoire. Il est très important que les décideurs politiques et économiques prennent en considération le fait que les artistes et les créateurs ne sont pas seulement des amuseurs publics, mais qu'ils sont, comme n'importe quels autres travailleurs, des agents économiques qui, non seulement produisent des biens et des richesses, mais qui expriment aussi l'identité de la communauté. Dès lors que les activités de type culturel ont une dimension économique, elles constituent des segments de filières dont il faut accompagner la structuration et la professionnalisation.

V. Le projet proposé

A. Objectif général

Il s'agit de mettre en œuvre un projet de coopération culturelle décentralisée destiné à appuyer la mise en place d'une politique locale de développement culturel à Ouahigouya. Il nous semble important d'insister sur le fait que ce projet doit permettre de prendre en compte les besoins tels qu'ils sont exprimés à Ouahigouya et dans sa région d'une part, et d'enrichir le dialogue et les échanges interculturels entre

les deux villes d'autre part. Il doit aussi prendre en considération la dimension économique des activités culturelles et leur contribution potentielle au développement économique local.

B. Les stratégies préconisées

Afin d'atteindre les objectifs proposés ci-dessus, nous préconisons une approche transversale, multisectorielle, articulant culture et économie, culture et tourisme, et culture et éducation, et prenant en compte les autres politiques sectorielles comme celles du commerce, des transports et de l'économie locale.

1. Favoriser la structuration et la professionnalisation des filières culturelles

Comme nous l'avons vu plus haut, le milieu culturel à Ouahigouya présente des embryons de filières en cours d'émergence et dont la professionnalisation est à peine amorcée. La présence de certaines activités, notamment commerciales, telles que la production ou l'autoproduction de concerts et de spectacles, la production textile et artisanale, la production d'émissions radio et audiovisuelle, la distribution de supports audiovisuels, prouve que des segments de filière existent et qu'une économie de la culture, encore embryonnaire et totalement informelle, fait son apparition.

Cette dynamique, impulsée et portée exclusivement par les acteurs de la société civile, mérite d'être accompagnée par une stratégie à plusieurs volets. Le premier objectif est de **contribuer à la professionnalisation des métiers et à la structuration des filières culturelles**, en favorisant l'accès des acteurs concernés au savoir et à la connaissance d'une part, et en mettant à leur disposition des modules de formation professionnelle et d'accompagnement technique et financier adaptés à leurs besoins d'autre part.

Le deuxième objectif est d'**appuyer la création et la consolidation des micro-entités économiques existant dans les filières culturelles**. Cela requiert la mise en place de programmes d'accompagnement élaborés et mis en œuvre en partenariat avec la section régionale de la Chambre de commerce et d'industrie et avec l'antenne régionale de la Maison de l'Entreprise. Cette option, déjà évoquée à l'occasion des missions de terrain, paraît tout à fait envisageable. Ces programmes d'accompagnement consisteraient à faciliter la formalisation des projets d'entreprises : création de structures juridiques légales, enregistrement auprès des autorités, définition des stratégies de développement, élaboration de plans de financement, appui-conseil…

2. Mettre en valeur le patrimoine culturel pour développer le tourisme

Même si la région du Yatenga n'est pas une destination touristique en soi, elle est le point de passage obligé d'un flux touristique de plus en plus important. Se pose alors la question des actions à mettre en œuvre pour capter ce flux et inciter les voyageurs à séjourner quelques jours à Ouahigouya avant de poursuive leur route. **L'un des principaux éléments de réponse – et tous les acteurs et décideurs locaux en sont parfaitement conscients – se situe dans la richesse du patrimoine**

culturel local. Ce patrimoine comporte trois composantes qui constituent à la fois des fibres identitaires précieuses pour les populations locales et des centres d'intérêt potentiels pour les visiteurs : l'histoire du royaume du Yatenga, les arts du spectacle dits « traditionnels » et l'artisanat.

3. Favoriser l'accès à la connaissance et à l'information

Parce que l'accès aux savoirs et à une information variée, fonctionnelle ou ludique, constitue un droit universel indispensable à la construction d'un homme et d'une société, il est primordial d'en faire un impératif dans la conception de toute stratégie de développement local. La société du Yatenga traverse une période de mutation profonde qui rend plus nécessaire encore un accompagnement par l'éducation formelle et informelle, le savoir et l'information. Concrètement, il s'agit de développer des outils favorisant l'accès à l'information et adaptés aux besoins et au profil des bénéficiaires. Ainsi, le livre, outil très académique, n'est pas toujours le meilleur support pour la transmission des connaissances dans une société qui n'est que partiellement alphabétisée. Il importe donc de mobiliser et de faire évoluer les systèmes d'information déjà existants à Ouahigouya et dans sa région (bibliothèques, salle de projection TV5, radios locales, publications…) afin de les inscrire dans une logique de réseau qui associerait tous les opérateurs identifiés autour de priorités d'actions définies en concertation et mises en œuvres dans un souci de mise complémentarité et de mutualisation des moyens.

C. Les outils à mettre en place

La mise en œuvre des stratégies formulées ci-dessus nécessite un certain nombre d'outils. Nous avons fait le choix de présenter ici l'ensemble des outils qu'il conviendrait de développer à terme, même si tous ne pourront pas être créés d'emblée dans le cadre de la coopération Chambéry – Ouahigouya.

1. Pour appuyer le développement économique des filières culturelles

Un festival de spectacle vivant à vocation régionale et nationale : un outil multifonctions

Parce que le festival permet de concilier des intérêts distincts et complémentaires, il nous paraît être un moyen pertinent pour :

- valoriser les pratiques culturelles locales,
- susciter des dynamiques structurantes pour les filières artistiques,
- construire des passerelles avec les réseaux professionnels régionaux, nationaux et internationaux,
- nourrir les échanges interculturels avec les partenaires chambériens et autres,
- capter le flux touristique et répondre à ses attentes,
- élargir la gamme des activités économiques de la ville,
- renforcer le rayonnement de Ouahigouya dans la région et dans le pays.

Pendant burkinabè de la manifestation chambérienne Lafi Bala, ce festival annuel devra, au-delà de sa fonction de diffusion, constituer un véritable outil pour la

structuration et la professionnalisation des filières du spectacle vivant et pour le développement économique local.

Un Centre d'appui aux initiatives économiques et culturelles (CAIEC)

Conçu comme un lieu ressources destiné à accompagner le développement économique des filières culturelles, ce centre aurait une double mission :

- **l'appui aux entreprises culturelles**

Mise en place en partenariat avec la Maison de l'Entreprise et la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat, cette fonction du CAIEC viserait à offrir aux entrepreneurs culturels de Ouahigouya et de ses environs des d'outils pour faciliter le lancement, le développement, ou la formalisation d'une initiative économique dans le domaine de la culture. Il s'agirait dans un premier temps d'inclure des initiatives culturelles dans les actions déjà menées en ce sens par la Maison de l'Entreprise et la Coopération Chambéry – Ouahigouya et d'intégrer cet accompagnement à la mission permanente du CAIEC. Les porteurs de projet pourraient ainsi bénéficier des services d'accompagnement suivants :

  - Aide à la formalisation des initiatives (enregistrement de la société, gestion administrative…)
  - Appui-conseil (diagnostic, mise en relation avec un réseau d'experts, gestion financière…)
  - Appui technique (accès au téléphone et au fax, accès Internet, matériel informatique, location d'une boutique à des tarifs avantageux…)
  - Appui financier (accès au micro-crédit, aides au démarrage…)
  - Mise à disposition d'information et de documentation sur la création ou la gestion d'entreprises, production de supports adaptés à un public d'entrepreneurs souvent semi-lettrés

- **l'appui aux filières du spectacle vivant**

Le CAIEC serait aussi un lieu ressources au service des acteurs du spectacle vivant qui souhaitent se professionnaliser. Pour que les artistes soient en mesure de produire des créations de qualité, il nous paraît indispensable de mettre à leur disposition **un lieu leur permettant de travailler dans des conditions matérielles et techniques appropriées**. Ce lieu ressources devrait comporter deux ou trois salles de répétition polyvalentes adaptées aux pratiques musicales, chorégraphiques et théâtrales, ainsi qu'une salle de spectacle de plein air avec une capacité d'accueil d'au moins 1000 places.

Les échanges artistiques internationaux et nationaux

Parce qu'il est important de multiplier les références artistiques et parce que le partenariat Chambéry – Ouahigouya constitue un atout fort pour la diffusion de la création burkinabè et la promotion des échanges artistiques Nord-Sud, un programme d'échanges artistiques, sous la forme de rencontres, de résidences ou d'ateliers croisés, permettrait en effet d'enrichir le processus de création artistique à travers une

meilleure connaissance mutuelle. Ils seraient aussi un moyen d'élargir le champ des opportunités de diffusion pour les artistes du Nord comme pour les créateurs du Sud, dans la mesure où ils facilitent l'accès à certains réseaux professionnels, nationaux ou internationaux.

2. Pour mettre en valeur le patrimoine culturel et développer le tourisme

Un groupe de travail « culture et tourisme »

Le développement du tourisme culturel, fondé sur la mise en valeur du patrimoine culturel constitue un terrain sur lequel il convient d'avancer avec prudence. Par conséquent, nous préconisons la création d'un groupe de travail chargé de conduire une réflexion sur la thématique « culture et tourisme » et d'élaborer un projet de tourisme durable qui soit éthiquement pertinent sur les plans culturel et ethnique.

Ce groupe de travail devra nécessairement associer l'ensemble des acteurs locaux et nationaux du secteur du tourisme (l'hôtellerie, les tours-opérateurs) et celui de la culture (associations culturelles coopératives d'artisanat…) ainsi que les familles gardiennes du patrimoine historique, mais aussi des historiens, des anthropologues et des sociologues du développement. L'objectif est de prendre en considération l'ensemble des questionnements sur les retombées et les répercussions du développement touristique.

Une Maison du Yatenga pour le tourisme et l'artisanat

Le projet de structurer un ensemble d'activités autour du tourisme culturel et de l'artisanat pourrait donner naissance à une Maison du Yatenga dont l'objectif serait de faire la promotion des spécificités culturelles de la région. Cette mission serait articulée autour de deux axes : développer le tourisme à partir d'une mise en valeur du patrimoine culturel d'une part ; contribuer au développement économique en valorisant la production artisanale locale d'autre part.

3. Pour l'éducation et l'accès à la connaissance et à l'information : une Cité des Savoirs

Outil nécessaire au renforcement du capital humain et du capital culturel par la facilitation de l'accès à la connaissance, cette Cité des Savoirs résulterait d'un réaménagement du site de l'actuelle Maison des jeunes et de la culture. Ainsi, les composantes suivantes, déjà existantes, seraient conservées et mises au service d'un projet global : la Bibliothèque municipale, le Centre Info Jeunesse, la salle de diffusion TV5.

À ces modules, nous proposons d'ajouter un service d'aide à la formation et à la professionnalisation, chargé de centraliser et de diffuser l'ensemble de l'information disponible sur les dispositifs existants à Ouahigouya et au Burkina Faso en matière de formation professionnelle. Travaillant en lien avec les services du ministère de l'emploi et de la jeunesse et du ministère de la Culture, avec le CAIEC et l'Université de Savoie, ce service aurait pour mission d'organiser des sessions de formation aux métiers de la culture (montage de projets culturels, management, sonorisation, régie de spectacle, journalisme culturel…).

Nous proposons que l'actuelle salle de spectacle de la MJC soit réaménagée en salle de conférence permettant d'accueillir des séminaires, des sessions de formation ou des réunions d'information. Cette salle serait utilisée pour les activités organisées par la Cité des Savoirs elle-même et pourrait également être louée à des partenaires extérieurs.

Les deux salles de répétition actuellement disponibles seraient réaménagées l'une en salles de cours et de formation, l'autre en bureaux administratifs et en espace d'accueil et d'information.

4. Un programme de sensibilisation culturelle en direction des jeunes

Interventions en milieu scolaire

Menées dans le cadre d'un programme de sensibilisation des jeunes populations aux pratiques artistiques, ces interventions en milieu scolaire consisteraient à organiser des spectacles de musique, de danse, de théâtre, de conte ou de poésie dans les écoles ainsi que des ateliers impliquant les enfants et les jeunes. Ce programme, financé par la diaspora Yadega, associerait les écoles, collèges et lycées de la région, la DPEBA, le FESCASY, les artistes locaux et les associations culturelles et éducatives comme l'ARCAN ou la DSF. Les créations artistiques réalisées dans ce cadre pourraient être montrées à l'occasion du FESCO et du FESCASY.

Un réseau d'espaces scéniques dans les quartiers

La Cité des Savoirs pourrait également être chargée de coordonner la construction de trois petits espaces scéniques répartis sur l'ensemble du territoire urbain. Conçus sur le modèle de la petite scène construite par l'ARCAN, ces infrastructures seraient peu coûteuses et constitueraient des espaces d'expression accessibles à tous et notamment aux jeunes générations. A la fois outils éducatifs et culturels, lieux de diffusion et de production de spectacles, ces espaces seraient confiés à des structures déjà implantées et opérant dans les quartiers. L'identification des organisations porteuses pourrait se faire par une procédure d'appel d'offre qui permettrait de sélectionner les associations, troupes ou groupements les plus actifs et les plus structurés. Ce réseau d'espaces de diffusion pourraient mutualiser un certain nombre de moyens (matériel, production, communication…) et élaborer une programmation commune.

D. Le rôle de la coopération Chambéry – Ouahigouya

Du fait de l'ampleur des besoins identifiés, le projet proposé dépasse nécessairement le cadre du seul partenariat Chambéry – Ouahigouya. Il est donc indispensable de considérer ce dernier comme la composante centrale dont l'effet levier permettrait la mise en place d'un projet à dimension régionale. Dans ce cadre, la coopération Chambéry – Ouahigouya pourrait s'articuler autour des axes suivants :

- Appui institutionnel à la Mairie de Ouahigouya
- Appui à la mise en place des outils de développement culturel présentés ci-dessus
- Appui à la mise en œuvre de la stratégie « culture et tourisme »

- Appui financier
- Une logique de compagnonnage Nord-Sud associant les élus, les services municipaux, et les acteurs de la société civile de chacune des deux villes

E. Conditions préalables, contraintes, faisabilité

1. Les contraintes à prendre en compte

L'insuffisance des ressources humaines formées

L'absence ou le déficit de personnel municipal sensibilisé aux problématiques du développement local et formé aux métiers de la culture est une contrainte majeure. En réponse à ce besoin, un accompagnement consisterait d'abord à appuyer la mise en place de la cellule « Développement local et culture » et ensuite à contribuer à la formation de son personnel. En complément de cet accompagnement, nous préconisons la mise en place d'un mode opératoire faisant intervenir un opérateur délégué chargé de mettre en œuvre et de coordonner la politique de développement local et d'économie créative.

La faiblesse des ressources financières disponibles

Avec un budget communal total situé aux alentours de 300 millions de francs CFA et une dotation budgétaire de 800 000 FCFA consacrée à la culture, les ressources de la mairie de Ouahigouya mobilisables pour une telle politique sont clairement insuffisantes. Il faudra donc, au moment de l'élaboration détaillée des outils et des infrastructures à mettre en place, réduire autant que possible le coût de leur fonctionnement et recourir à une diversification des sources de financement.

La nécessité d'une approche multisectorielle et transversale

Parce que la culture est une composante identitaire qui traverse tous les secteurs d'intervention publique et que faire de « la culture pour de la culture » est un luxe qu'un territoire en développement ne peut se permettre, tout projet de développement local fondé sur des activités culturelles doit nécessairement se construire selon une approche transversale et multisectorielle articulant culture, développement économique et éducation.

Concrètement, cela signifie que ce projet de coopération culturelle devrait être porté non seulement par les services en charge de l'action culturelle et des relations internationales mais aussi par les responsables du développement, de l'éducation, de l'action sociale et du tourisme des deux collectivités locales.

2. Modèle organisationnel et mode opératoire préconisés

Prenant en compte les contraintes énoncées ci-dessus, le modèle proposé repose sur les axes suivants :

- Confier la maîtrise d'œuvre à un opérateur délégué extérieur (ACDIL)
- Recruter un coordonnateur spécialisé dans les questions de développement culturel qui opèrerait au sein de l'ACDIL
- Mettre en place un comité de pilotage

- Fournir un appui technique qui pourrait être assuré par la Coopération Chambéry – Ouahigouya et qui mobiliserait l'ensemble des partenaires chambériens concernés

VI. Programme d'action proposé

Le programme d'action est proposé sous forme de tableaux à la fin du rapport (Troisième partie – IV).

VII. Conclusion

Le projet proposé ici arrive à point nommé, dans un contexte où pouvoirs publics africains, acteurs du développement et organisations internationales sont à la recherche de nouvelles dynamiques pour nourrir et asseoir le processus de développement. Parmi les pistes disponibles, celle qui consiste à privilégier des stratégies associant culture et développement constitue sans aucun doute l'une des plus pertinentes et retient l'attention d'un nombre croissant d'opérateurs (Etats, collectivités locales, acteurs de la société civile, organisations internationales…). A ce titre, la mise en place d'un programme de développement économique local s'appuyant sur les potentialités culturelles du Yatenga pourrait constituer un projet pilote majeur et nourrir l'élaboration d'un modèle d'action à développer.